Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 52

Artikel: L'exploit de frère Polycrate : [suite]
Autor: Tissot, Victor
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188468

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cité et lui dit en le calmant : « Monsieur, jeter cet homme à la porte, c'est mon affaire. » L'interrogatoire continue, mais peu d'instants après, M. Bismark bondit de nouveau et crie d'une voix tonnante : « Monsieur, modérez-vous, ou je vous fais mettre à la porte par M. le juge. »

Binbin et lo code pénat.

Binbin, lo tsachào, avâi étâi prâi ein contraveinchon onna demeindze matin, et dut portâ sè tsaussès dévant lo dzudzo. Gosse l'eimbétâvè gros, et va démandâ à ne n'avocat que cognessâi se ne porrâi pas s'esquivâ dè l'ameinda, ein deseint que l'avâi volliu tiâ on renâ que menacivè dè dévourâ sa dzenelhîre. L'avocat que n'étâi qu'on farceu et qu'amâvè bin rirè dâi misèrès dâo pourro mondo, lâi fâ : Oh bin vo n'âi rein à risquâ ; vo n'âi qu'à laissi derè lo dzudzo tot cein que voudrà, et quand l'arâ tot de, vo n'âi qu'à lâi férè : Démando lo bénéfiço dè l'articlo dozè dâo code pénat.

L'est bon. L'avocat avâi racontâ l'afférè à 'na troupa dè dzeins, qu'alliront ti à l'audience dâo dzudzo, po rirè on bocon. Quand lo dzudzo eut liaisu la plieinte dâo gendarme, ye fe à Binbin que d'aprés la loi lo condanâvè à l'ameinda.

— « Démando lo bénéfiço dè l'articlo dozè dâo code pénat », se repond Binbin, ein sè reingormeint, et ein vouaiteint lo dzudzo âo blianc dâi ge.

Lo dzudzo preind lo code, tsertsè l'articlo dozè et fâ à Binbin : Eh bin vouaiquie cè articlo : « Tot condanâ à moo arà la téta copâïe. »

Adon vo z'arâi faillu ourè lè recaffâïès dè tot cè mondo qu'étâi perquie et qu'étâi venu espret. Tsacon s'ein allà ein sè toseint lè coutès, hormi Binbin que dut payî la contraveinchon et que sè ramassà furieux contrè clla tsaravoûta d'avocat, dè l'affront que lâi avâi quie fé.

L'exploit de frère Polycrate.

VII

La chronique du Dézaley relate le curieux discours que Frère Polycrate tint à Monseigneur l'évêque de Lausanne et aux vénérables abbés de Haut-Crêt, Montherond et Haute-Rive. Je vous en fais grâce ; qu'il vous suffise de savoir que, lorsque Frère Polycrate eut fini de parler, sa proposition fut acclamée ; l'évêque lui-même se leva pour le presser comme un sauveur, avec effusion, contre sa poitrine.

Le capitaine Thébaut et le frère Polycrate quittèrent la salle du conseil à la hâte, tout frétillants d'une joie maligne ; arrivés sur la terrasse du jardin, le premier porta à sa bouche une corne de bouquetin suspendue par des chaînettes d'argent au ceinturon de son épée, et en tira une série de sons prolongés qui réveillèrent les échos. A ce signal convenu, les moines en faction et ceux qui étaient en embuscade dans les vignes et derrière les amandiers du verger, remontèrent la côte les uns après les autres comme des fourmis chassées par la pluie et rentrant à la fourmilière... On entendait de toutes parts de lourds piétinements et de longs efforts de souffle. Il y en avait qui avaient pris les sons du cor pour un appel au combat ; ils croyaient l'ennemi aux portes, et, blêmes d'épouvante, sentant leurs jambes se dérober sous eux, ils étaient près de chanceler comme de grosses toupies.

Le capitaine Thébaut adressa à sa petite troupe quelques paroles à demi-voix : le courage revint aux plus épouvantés... Après avoir placé quatre sentinelles aux quatre ailes de la maison, il se mit à la tête de ses vaillants frères d'armes, et, armé d'un falot, il leur ordonna de le suivre.

Il était minuit ; rien n'était encore venu troubler le profond silence qui régnait. Les chouettes et les hibous qui, d'habitude, à cette heure, commencent leur triste duo dans les bois du mont de Gourze et sur les hauteurs rocheuses de Chexbres, se taisaient. La nuit avait perdu beaucoup de sa brillante splendeur ; les nuages, roulant comme de noirs tourbillons de poussière soulevés par le vent, voilaient de temps à autre la clarté de la lune et celle des milliers d'étoiles semées comme des vers-luisants dans les champs du ciel... La surface du lac ne miroitait plus que par éclairs dans l'ombre, quand un rayon lunaire y promenait lentement sa traînée ruisselante de paillettes d'or... Ces interruptions de lumière n'étaient guère propre à rassurer les quatre sentinelles isolées qui se cachaient derrière un rideau de vigne ; en ces moments-là, elles se tenaient immobiles, elles arrêtaient leur respiration et ouvraient une oreille toute grande.

Frère Polycrate, un énorme trousseau de clefs à la ceinture, se montrait de temps en temps sur la terrasse du jardin ; une seconde après, il disparaissait subitement comme un spectre, puis il revenait ; parfois il s'avançait à pas de loup, en se baissant, jusqu'à l'extrémité du verger : là, il se couchait à plat ventre au pied d'un arbre et, aussi immobile que lui, il tenait ses yeux fixés dans la direction de Vevey.

Vers trois heures, les étoiles s'éteignirent comme dès lumignons que l'on souffle ; le firmament devint complétement noir. L'anxiété des sentinelles redoubla, et lorsque les deux gros chiens que le capitaine Thébaut avait déchaînés aboyèrent de leur large gueule, elles posèrent leur arme avec précaution et prirent en tremblant leur chapelet... Frère Polycrate était à son poste d'observation ; il tressaillit d'aise ; ses petits yeux s'illuminèrent et un sourire malin, pour ne pas dire astucieux, effleura ses lèvres. Il avança sa tête plus avant dans l'obscurité, ses narines se dilatèrent comme celle d'un animal carnassier qui flaire une proie... Bientôt de légers bruits de pas, puis de rauques chuchotements parvinrent jusqu'à lui... Sa prunelle de lynx ne tarda pas à distinguer de vagues formes humaines qui se mouvaient avec prudence au pied de la colline. « Ah ! les sacripants, murmura-t-il entre ses dents, ils voulaient nous surprendre. » Les ombres se rapprochaient : elles gravissaient silencieusement la côte, en se tenant dans la ligne d'ombre projetée par le mur qui borde le chemin. Par un de ces hasards inexplicables, quelques étoiles se dégagèrent tout à coup des nuages qui les voilaient, et le frère Polycrate, masqué derrière un cep feuillu, le cou allongé, reconnut d'une manière parfaite, à leur singulier accoutrement, ces sauvages montagnards bernois dont le nom seul était un objet de terreur dans les riches contrées du Pays de Vaud. Leurs armes, volées dans les châteaux ou sur les champs de bataille, offraient le contraste le plus étrange ; celui-ci portait une hallebarde magnifique, ornée de clous d'or et ciselée avec un art merveilleux ; celui-là n'avait qu'un simple épieu garni de fer ; chez un autre, la cuirasse était neuve, brillante et de grand prix, tandis que le casque était rongé de rouille, bossué et ne garantissait la tête qu'à demi... Ah ! Messieurs, quelle troupe de bandits cela faisait... Ils vous dévalisaient un castel en quelques heures et vidaient une cave en une nuit ! Des ours qui seraient venus se saoûler de raisin dans les

vignes auraient exercé moins de dégâts que leur rapide passage... Arrivés devant la porte du Dézaley, ils se groupèrent comme un essaim de frêlons devant une ruche, et chuchotèrent entr'eux... Ils se consultaient. Un grand diable, dont le casque était surmonté d'un panache rouge, leva tout à coup son épée à deux tranchants, et ceux qui l'accompagnaient se rangèrent comme pour l'attaque. Il y eut un de ces silences profonds qui précèdent les grands événements, car les chiens s'étaient subitement tus... Le colosse aux épaules d'Hercule, qui semblait le chef de la bande, s'approcha de la porte, y colla son oreille, puis reculant d'un pas, il cogna de la poignée de son épée. Les coups résonnaient si fort dans la maison qu'on eût dit les corridors pleins de voix effrayées...

(A suivre.)

Pharmacie domestique.

Sous ce titre, et d'après un livre populaire fort bien fait, le *Trésor de la famille*, nous donnons ici quelques renseignements sur un certain nombre de médicaments d'un emploi fréquent et dont beaucoup de personnes, qui n'ont pas des connaissances spéciales, se servent souvent sans discernement :

Extrait de Saturne. (Acétate de plomb). Employé seulement à l'extérieur, c'est un résolutif et un dessicatif puissant, prescrit surtout pour dissiper les inflammations locales et pour sécher les plaies. Versé en petite quantité dans l'eau, il constitue l'eau blanche ou de *Saturne ;* à la dose de 15 grammes dans un litre d'eau et additionné de deux cuillerées d'eau-de-vie, il constitue l'*eau de Goulard*, employée en compresses contre les coups, entorses, foulures, brûlures, engelures, etc. Il faut toujours entretenir les compresses imbibées.

Alcool camphré. Sert en frictions ou fomentations contre les douleurs rhumatismales, les inflammations, les contusions. L'*eau de vie camphrée* sert aux mêmes usages ; elle est seulement moins active.

Aloès. Pris à petites doses, il agit sur l'estomac comme les toniques amers, et favorise la digestion en entretenant la liberté du corps. Néanmoins, c'est un purgatif dont il ne faut pas abuser, parce qu'il irrite les intestins. — L'aloès constitue la base de toutes les pilules purgatives pour lesquelles on nous inonde de réclames.

L'*alun* est un astringent énergique qu'on prescrit avec utilité dans les inflammations de la gorge, les angines, les aphtes, etc. On le souffle en poudre fine dans le fond de la bouche, ou on l'emploie en gargarismes, mêlé à parties égales de miel, à la dose d'une cuillerée à bouche dans un demi-litre d'eau.

L'*alcali volatil* (ammoniaque) est employé en cas de syncope, vu son odeur pénétrante. Il faut cependant le faire respirer avec précaution, et se garder d'en répandre sur la figure, car il cautérise la peau. Dans le cas de morsure de vipère, on l'applique sur la plaie ; pour les piqûres de guêpes, d'abeilles ou de cousins, on l'applique étendu de moitié d'eau. — Mais pour la morsure de vipère, nous croyons qu'une cautérisation énergique et prompte peut seule avoir quelque succès.

On donne aussi l'alcali volatil à la dose de 6 à 8 gouttes pour dissiper l'ivresse. — Un bon somme nous paraît un remède plus naturel.

(A suivre.)

Boutades.

Dans le Jura bernois, un maître d'hôtel a fait installer dernièrement un téléphone dans le but de pouvoir communiquer plus facilement avec son domestique, qui travaille ordinairement dans les dépendances de l'établissement, situées à 15 minutes de celui-ci. A peine l'appareil était-il posé, qu'un commis-voyageur demande à se faire conduire en voiture à quelques lieues de là. Aussitôt le maître d'hôtel court au téléphone, impatient d'en faire l'épreuve. Il donne le signal, et le dialogue suivant s'établit entre le maître et le domestique :

— Jean, es-tu là ?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! dépêche-toi de venir, j'ai quelque chose à te dire.

Un brave artisan se sentait, depuis quelques jours, indisposé ; pas d'énergie, manque total d'appétit, signes précurseurs de quelque maladie. Inquiète, sa femme fait appeler le médecin, qui arrive sans tarder. Après un premier examen, il se persuade qu'il n'a affaire à aucun symptôme grave et se borne à prescrire un purgatif. Il conseille, en outre, au malade de prendre beaucoup de mouvement ; puis, se ravisant :

— Quel métier avez-vous ? lui demande-t-il.

— Je suis maçon, monsieur le docteur.

— Alors il est superflu de vous conseiller du mouvement, car vous devez en avoir suffisamment dans votre travail.

— Oh ! pardon, monsieur le docteur, je travaille à la journée.

On jouait je ne sais plus quel vaudeville au théâtre de Genève. A un moment donné, l'actrice en scène laisse tomber une assiette, qui doit se briser en mille morceaux sur le parquet. Ce soir-là, l'assiette tombe, en effet, mais ne se casse pas. Alors, au milieu du parterre se lève un spectateur qui s'écrie d'un air triomphant : « Elle sort de ma fabrique ! » (de Nyon.)

CASINO-THÉATRE

Dimanche 28 décembre, concert donné par l'**Harmonie nautique**, de Genève, avec le concours d'artistes du Théâtre de Genève. Ce concert se recommande suffisamment par son but charitable : Il est donné au bénéfice de la **Crèche** et de l'**Hospice de l'enfance.**

Au nombre des livres qui peuvent être donnés comme étrennes, nous rappelons le joli **Chansonnier vaudois**, de M. Dénéréaz.

L. Monnet.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE